
Déclaration Liminaire du

Comité Technique du 30 septembre 2022

Madame la Présidente,

Les récentes annonces gouvernementales rejettent une augmentation générale des salaires comme solution pour faire face à la crise économique qui touche notre pays.

Elles sont dans la droite ligne des mesures précédentes :

- en matière énergétique, ce gouvernement en appelle à la sobriété et reconduit de façon temporaire des mesures pour les populations les plus fragiles avec la loi d'urgence pour le pouvoir d'achat qui ne vise qu'une chose : faire accepter la « sobriété » salariale et ne permet en aucun cas de vivre dignement
- les deux lois du « paquet pouvoir d'achat » ne valorisent ni le travail, ni la reconnaissance des qualifications et des compétences. Elles sont parcellaires et non-contraignantes. Elles vont à l'encontre des augmentations de salaire, elles sont loin de compenser l'inflation et de rattraper des années d'austérité ;
- pour les fonctionnaires, l'augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice ne couvre ni les 10 années de gel, ni la hausse de l'inflation, ni le tassement des grilles indiciaires (à ce jour, les 7 premiers échelons des agents C et les 3 premiers des B sont identiques au SMIC).

D'autres choix et d'autres financements sont possibles en mettant en place une véritable répartition des richesses. En 2021, 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises françaises, soit +11 % en un an. Le patrimoine des 500 plus grosses fortunes françaises représente 1 000 milliards d'euros (pour comparaison, le déficit attendu en 2022 pour la France est de 154 milliards), 150 milliards d'euros par an d'aides publiques sont versées aux entreprises sans contrepartie et souvent sans contrôle.

Ces changements doivent s'appuyer sur une fiscalité plus progressive et redistributive et non sur la politique fiscale aux services des plus fortunés : le coût de la suppression de l'ISF fait perdre 3,5 milliards d'euros, l'estimation de la fraude et de l'évasion fiscale se situe entre 80 et 100 milliards par an. Depuis 2017, ce sont 21 milliards par an de cadeaux fiscaux qui sont faits aux entreprises. La suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de nouvelles baisses des impôts de production sont prévues.

La DGFIP a été, avec d'autres administrations, en 1ère ligne lors de la crise du COVID. Elle a absorbé le fonds de solidarité et les aides aux entreprises depuis la crise énergétique.

Et pourtant, aucune mesure générale n'est proposée par la DG lors des premiers échanges pour une négociation sur le régime indemnitaire.

Par contre 3000 suppressions d'emplois d'ici 2027, dont 850 en 2023 sont annoncées.

Le cumul des suppressions d'emploi aggrave chaque année les conséquences dans les services. C'est toujours la DGFIP qui montre l'exemple, alors même qu'au niveau fonction publique les effectifs sont stables, voire en augmentation (police, justice, défense, éducation nationale pour les assistants de vie scolaire) !

Vous nous convoquez aujourd'hui avec de nombreux points à l'ordre du jour.

Concernant le NRP, les opérations présentées consisteront en de nouvelles fusions de services avec le SIP de Joigny éclaté sur le SIP de Sens et celui d'Auxerre, la création du SDIF sur Auxerre et de nouvelles fermetures de trésoreries de proximité, à savoir celles de Migennes et Saint Florentin .

En résumé, l'appauvrissement du réseau de proximité de pleine compétence.

Nous connaissons déjà votre réponse à cela : « non, le réseau de proximité ne s'appauvrit pas. Au contraire, il se développe avec l'implantation de Maisons France Services partout sur le territoire !!! »

Mais nous le savons bien, les agents et la population également, que cela n'est que de la poudre aux yeux. Que ce n'est plus qu'un service public à bas coût qui est proposé aux usagers.

D'ailleurs quand nous comparons la carte des Maisons France Service, elle correspond à des villes où étaient implantées des trésoreries que l'administration a fermé !!

Vous comprendrez donc bien que la CGT Finances Publiques ne participera pas aux débats concernant le NRP, épisode final de la première saison (celle qui se termine en 2023) et que nous voterons contre.

Concernant le Tableau de Bord de Veille Sociale, les tableaux apportés cette année sont plus précis que les années précédentes et permettent d'étayer les conclusions que vous faites. Les résultats obtenus en 2021 peuvent être rapprochés de 2019 pour voir l'évolution. Il est à noter que les services les plus en difficulté dans notre département (postes en souffrance au niveau du manque d'agent, des restructurations,...) sont ceux détectés par les indicateurs (nombre d'arrêt maladie, nombre d'écrêtement, nombre de jours mis sur le CET, taux de couverture des emplois...) Le TBVS permet donc de faire une photographie et un constat sur l'année écoulée, cependant les marges de manœuvre pour améliorer la situation des emplois sont faibles. Le manque d'effectif étant la principale cause des difficultés des services, l'aide des EDR n'est qu'une aide temporaire et en aucun cas une solution pérenne.

En questions diverses, la CGT Finances Publiques souhaite que soit reprécisé le protocole sanitaire au vu des cas de Covid qui augmentent.

Nous savons bien que le protocole sanitaire a cessé de s'appliquer (port du masque et distanciation sociale ne sont plus obligatoires) mais qu'elles sont, tout de même les mesures à appliquer lorsque dans un service, un collègue est positif, a des symptômes ou a un proche au sein de la cellule familiale de positif ?

Nous souhaitons aussi avoir un point de l'avancement des travaux et achats liés au fond d'amélioration des conditions de vie au travail.

Nous souhaitons aussi savoir où en sont les réparations des sanitaires de la rue Moreaux (2ième étage),

La CGT Finances Publiques tient à vous alerter sur la situation particulièrement préoccupante du SIE de Sens. Quelles solutions envisagez-vous pour pallier à la pénurie d'agents et le départ du chef de service ?